



↳ Direction Déchets et
Économie Circulaire
↳ Service Prévention des
Déchets

Vide-Jardin 2026

Dimanche 20 Septembre 2026
10h00 à 18h00

Salle des Embellies – La-Chapelle-Anthenaise

Bulletin d'inscription

- **Coordonnées de l'exposant (particulier) :**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone :
Courriel :

- **Réservation gratuite, emplacement de :** 4 m linéaires
- **Articles mis en vente :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Liste des objets acceptés (à titre indicatif) :**

Outils de jardin : pelle, arrosoir, fourche, brouette, sécateur, récupérateur d'eau, râteau, composteur, binette... ; **Revue de jardinage :** livres, magazine ... ; **Loisirs extérieurs :** cabane, vélo, bac à sable, hamac, tracteur à pédales, toboggan... ; **Mobilier de jardin :** barbecue et accessoires, parasol, table de pique-nique, table de jardin, chaise longue, chaises de jardin, coussins ... ; **Vêtements :** bottes, chapeau de paille, tablier, gants ; **Jeux :** jeux de société sur le jardin, Molky, piscine ... ; **Végétaux :** bulbes, boutures, cache pot, jardinière, godets pour semis, pot, guéridon, suspension, coloquinte ... ; **Divers objets / décoration :** spots lumineux, photophore, station météo, cage d'oiseau, nains de jardin, boules de graisses, pluviomètre ...

- **Règlement :**

- 1- Cette manifestation organisée par Laval Agglomération, a pour but de mêler **jardin et réemploi**.
- 2- Les personnes qui le souhaitent pourront mettre en vente, donner ou troquer des objets, des outils, du mobilier, etc., provenant de leur garage, de leur jardin et concernant de près la thématique du jardin.
- 3- Il est interdit de vendre, donner ou troquer des plantes exotiques envahissantes (<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despeces/>)
- 4- La mise à disposition de l'espace de vente est **gratuite**.
- 5- Seules les personnes inscrites peuvent exposer sur la zone "vide-jardin".
- 6- Les exposants seront reçus à partir de **8h30 et devront avoir terminé leur installation avant l'ouverture au public à 10h**.
- 7- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 10h et jusqu'à 18h.
- 8- Les objets déballés restent sous la responsabilité de l'exposant.
- 9- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et à reprendre les objets invendus en fin de manifestation.
- 10- Les inscriptions se feront jusqu'au **13 septembre 2026**.

- **À joindre :**

- Ce bulletin d'inscription **signé**
- La **photocopie de votre carte d'identité recto/verso**
- L'attestation sur l'honneur **signée**

- Inscription avec règlement intérieur + attestation sur l'honneur à retourner signées à : prevention.dechets@agglo-laval.fr
ou Laval Agglomération Service prévention des déchets
1, Place du Général Ferrié - CS 60809
53008 LAVAL Cedex

- J'accepte ce règlement :

À le

Signature de l'exposant :



Laval Agglomération
Service Prévention des déchets
1, Place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex
Tél : 02 53 74 11 00

Vide-Jardin 2026

Dimanche 20 Septembre 2026
10h00 à 18h00
Salle des Embellies – La-Chapelle-Anthenaise

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)

.....

Né(e) le à

.....

Tél

Mail

Domicilié(e) (adresse complète) :

.....

.....

.....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas avoir participé à deux autres ventes au déballage dans l'année civile (*Article L310-2 Code du Commerce*)
- que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés

Fait à le

Signature de l'exposant :